



Paris, le 12 juin 2020

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le préfet de Police prend différentes mesures concernant une manifestation le samedi 13 juin 2020

Pour faire face ce samedi à des risques de rassemblements, dont le préfet de Police rappelle une nouvelle fois qu'ils ne sont pas autorisés s'ils dépassent plus de 10 personnes en raison de la crise sanitaire de l'Ile de France, ont été prises les mesures suivantes :

Les commerces, débits de boissons et restaurants situés de la place de la République à la place de l'Opéra et dans certaines portions des rues adjacentes, seront fermés samedi 13 juin après-midi.

Ils devront mettre en place des moyens de protection contre les dégradations et procéder à la fermeture des terrasses et étalages qui devront être vidés de tout mobilier pouvant servir de projectile ou d'arme par destination.

Une réquisition a été adressée à la Mairie de Paris afin de faire enlever tous les objets pouvant servir de projectiles et sécuriser les chantiers de voie publique sur le parcours de cette manifestation.

Ces mesures pourront être levées au cas par cas par les représentants sur place de l'autorité de police en fonction de l'avancée du cortège et de l'évolution de la situation générale.

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Egalité Fraternité

PREFECTURE DE POLICE

1 bis, rue de Lutèce 75195 PARIS Cedex 04 - Tél. : 3430 (0,06 €/la minute)

www.prefecturedepolice.paris

courriel.prefecturepoliceparis@interieur.gouv.fr